



## SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DU CHÂTELARD

Service intercommunal de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion à Vallorbe

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le mercredi 3 juin 2009, à 8 h, à Orbe, VOEnergies, rue de la Poste 2.

Feuille de présence ouverte dès 7 h 45.

#### Ordre du jour:

#### 1. Comptes annuels de l'exercice 2008 avec communication du rapport de gestion et du rapport de révision.

*Proposition du conseil d'administration: approbation.*

#### 2. Emploi du solde à disposition de Fr. 528 508.26, résultant du bilan

*Proposition du conseil d'administration: le solde au bilan est affecté de la manière suivante:*

<i>- distribution d'un dividende brut de 12%, soit Fr. 30.00 par action, total</i>	<i>Fr. 120 000.00</i>
<i>- attribution à la réserve générale</i>	<i>Fr. 10 000.00</i>
<i>- report à compte nouveau</i>	<i>Fr. 398 508.26</i>
<i>Solde au bilan</i>	<i><u>Fr. 528 508.26</u></i>

#### 3. Décharge aux membres du conseil d'administration

*Proposition du conseil d'administration: l'assemblée générale donne décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité pendant l'exercice écoulé.*

#### 4. Elections

##### 4.1 Conseil d'administration

*Le conseil d'administration propose d'élire Monsieur Stéphane Costantini, syndic de et à Vallorbe, en remplacement de feu Monsieur Laurent Francfort, syndic de Vallorbe, décédé.*

##### 4.2 Organe de révision

*Le conseil d'administration propose d'élire la société anonyme BfB Fidam révision en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.*

#### 5. Divers

Le rapport de gestion et le rapport de révision sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société. Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit, sous pli ordinaire, une convocation personnelle et une carte d'admission à l'assemblée avec procuration.

Seuls les détenteurs d'actions nominatives inscrits au Registre des actions avec droit de vote le 14 mai 2009, peuvent exercer le droit de vote afférent à ces titres.

Vallorbe, le 4 mai 2009

Le conseil d'administration